

Bazas, le 5 avril 2023

**A l'attention des membres
du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira,

**le MARDI 11 AVRIL 2023 à 20h30
Salle des conférences Gérard Bonnac**

pour délibérer sur les questions suivantes :

1. ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 mars 2023
- Communication des décisions prises en application de la délégation du Conseil Municipal à Mme le Maire

2. FINANCES

- Compte de gestion 2022 du Trésorier public – Budget général
- Affectation de résultats 2021 : Annule et modifie la délibération DE_2022_026 du budget général
- Affectations de résultats 2022
 - ◆ Budget général
 - ◆ Budget annexe assainissement
- Subventions municipales 2023 aux associations
- Participation communale au budget 2023 du CCAS – Mise à disposition de personnel - Avenant N° 2
- Participation communale au budget 2023 du CCAS – Subvention de fonctionnement
- Participation communale au budget 2023 de la Régie Autonome : Mise à disposition - Avenant N° 4
- Participation communale au budget 2023 de la Régie Autonome – Subvention de fonctionnement
- Convention financière avec BAZAS ENERGIES - Avenant N°8
- Fiscalité directe locale 2023
- Budgets primitifs 2023 :
 - ◆ Budget général
 - ◆ Budget annexe assainissement
- FDAEC 2023 (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes)
- Demandes de subventions :
 - ◆ Assainissement Ladils au Département de la Gironde
 - ◆ Orgue de la cathédrale au Département de la Gironde
 - ◆ Aménagement des espaces publics Vallée et Allée Jules Ausone dans le cadre du CVE au Département de la Gironde

3. URBANISME

- Dérogation application de l'article L111-4-4 du Code de l'Urbanisme – Projet la Flotte

En comptant sur votre présence, et dans le cas de votre indisponibilité, je vous remercie de bien vouloir transmettre un pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Isabelle DEXPERT

